



Estillac, le 08 juillet 2024,

LISTE DES DELIBERATIONS

votées par le Conseil Municipal du 03 juillet 2024

- AFFAIRES GENERALES :

- Délibération n°2024-51 : Approbation du procès-verbal du 21 mai 2024, Approuvée
- Délibération n°2024-52 : Mise à jour du tableau des commissions, Approuvée

- AFFAIRES SCOLAIRES :

- Délibération n°2024-53 : Convention avec les communes ayant un enfant scolarisé en dispositif ULIS, Approuvée

- FINANCES :

- Délibération n°2024-54 : Tarification manifestation « moules frites », Approuvée
- Délibération n°2024-55 : Rétrocession d'une concession cinquantenaire à la commune, Approuvée
- Délibération n°2024-56 : Demandes de subventions exceptionnelles, Approuvée
- Délibération n°2024-57 : Convention Tarification sociale des cantines scolaires, Approuvée
- Délibération n°2024-58 : Mise à jour des tarifs communaux 2024, Approuvée

- MEDIATHEQUE :

- Délibération n°2024-59 : Demande de subvention DRAC : équipements numériques, Approuvée
- Délibération n°2024-60 : Demande de subvention DRAC : extension des horaires, Approuvée
- Délibération n°2024-61 : Agglomération d'Agen : subvention travaux espace numérique, Approuvée

- PERSONNEL MUNICIPAL :

- Délibération n°2024-62 : Accroissement temporaire animateur enfance jeunesse TNC 20.42 annualisé, Approuvée
- Délibération n°2024-63 : Accroissement temporaire animateur enfance jeunesse TNC 22.79 annualisé, Approuvée
- Délibération n°2024-64 : Accroissement temporaire comptabilité TNC 24.00, Approuvée
- Délibération n°2024-65 : Accroissement temporaire Entretien des espaces verts TC 35.00, Approuvée
- Délibération n°2024-66 : Accroissement temporaire périscolaire – pause méridienne TNC 4.42 annualisé, Approuvée
- Délibération n°2024-67 : Abrogation délibération du 18 décembre 2001 et du 03 janvier 2008 et création emploi Agent d'entretien et de restauration TC 35 annualisé, Approuvée
- Délibération n°2024-68 : Création emploi Agent d'entretien et de restauration TNC 26.25 annualisé, Approuvée
- Délibération n°2024-69 : Création emploi Animateur enfance jeunesse TNC 27.5 annualisé, Approuvée
- Délibération n°2024-70 : Modification durée emploi de plus de 10%, Approuvée
- Délibération n°2024-71 : Mise à disposition CCAS, Approuvée
- Délibération n°2024-72 : Mise en place du régime d'astreinte services techniques, Approuvée
- Délibération n°2024-73 : Participation de l'employeur à la Protection Sociale Complémentaire, Approuvée

Les délibérations sont consultables en Mairie